

CH AUDIT

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Y CROIRE ET AGIR

Association

**Siège social : 25 Rue Madeleine VIONNET
93300 AUBERVILLIERS**

SIREN 890 195 423

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2023

CH AUDIT

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Aux membres de l'association Y CROIRE ET AGIR

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Y CROIRE ET AGIR relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier à la date d'émission de notre rapport.

CH AUDIT

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

CH AUDIT

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

CH AUDIT

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à COLOMBES, le 07 Mai 2024

Le Commissaire aux comptes

CH AUDIT, représenté par

Hervé CARDUNER



Comptes annuels

Association Y CROIRE & AGIR

25 rue Madeleine Vionnet

93300 AUBERVILLIERS

Exercice du : 01/01/2023 au 31/12/2023

APE : 9499Z

SIRET : 89019542300011



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	21 100	5 027	16 073	19 149	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	21 100	5 027	16 073	19 149
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	160 000		160 000	467 500	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	72 000		72 000	55 022	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	460 790		460 790	186 212	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	7 041		7 041	8 279
	TOTAL (II)	699 831		699 831	717 013
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à V)	720 931	5 027	715 904	736 162

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	396 634	41 269	
Excédent ou déficit de l'exercice	87 993	355 365	
Total des fonds propres (situation nette)	484 627	396 634	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des autres fonds propres			
Total des fonds propres	484 627	396 634	
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	44 317	114 120
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	72 904	19 555
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total des fonds reportés et dédiés	117 221	133 675	
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	91	243
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 059	12 020
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	12 551	8 206
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	355	384	
Produits constatés d'avance	50 000	185 000	
Total des dettes	114 056	205 852	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	715 904	736 162	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	87 992,68	355 365,26	
(1) Dont à moins d'un an	114 056	205 852	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	91	243	



Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	65 360	12 110
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	82 167	167 033
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	38 091	11 900
	Mécénats	247 500	314 000
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		210 942
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			
Utilisations des fonds dédiés	133 675	50 818	
Autres produits	200	10	
	Total des produits d'exploitation	566 993	766 813
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	217 874	188 867
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	2 411	1 638
	Salaires et traitements	113 703	70 244
	Charges sociales	24 994	15 542
	Dotation aux amortissements et dépréciations	4 334	1 021
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	117 221	133 675
Autres charges	70	399	
	Total des charges d'exploitation	480 605	411 387
RESULTAT D'EXPLOITATION		86 388	355 426



Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		86 388	355 426
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 929	
	Total des produits financiers	1 929	
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER		1 929	
RESULTAT COURANT avant impôts		88 317	355 426
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		1 260
	Total des produits exceptionnels		1 260
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		50 1 271
	Total des charges exceptionnelles		1 321
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(61)
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		324	
TOTAL DES PRODUITS		568 922	768 073
TOTAL DES CHARGES		480 929	412 708
EXCEDENT ou DEFICIT		87 993	355 365
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature		9 625	
Prestations en nature		10 504	10 504
Bénévolat			
TOTAL		20 129	10 504
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations		9 625	
Personnel bénévole		10 504	10 504
TOTAL		20 129	10 504



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice au **31/12/2023** ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 du 05/06/2014, des règlements ANC n°2015-06 et 2016-07 et du règlement ANC n°2018-06 du 05/12/2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

L'entreprise exerce l'activité principale suivante : Association.

Le bilan de l'exercice présente un total de **715 904** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **568 922** euros et un total **charges** de **480 929** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **87 993** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Description de l'objet social

L'association Y croire & agir a pour objet de soutenir des actions et des initiatives qui favorisent la revitalisation des territoires en France.

Des projets sont menés sur différents territoires en Haut de France au travers d'actions de communication, de réunions et d'actions de prospections afin de promouvoir la cohésion sociale et l'insertion par l'emploi et la créativité d'activité, la création d'entreprises.

Ces actions peuvent être réalisées grâce à l'action de nombreux partenaires régionaux, aux dons et au mécénat.

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Néant

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Néant

Autres éléments significatifs

Néant

Evènements postérieurs à la clôture

Néant



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Concessions et brevets	- à - ans
- Constructions	- à - ans
- Agencements et aménagements des constructions	- à - ans
- Installations techniques	- à - ans
- Matériel et outillage industriels	- à - ans
- Agencements, aménagements des installations	- à - ans
- Matériel de transport	5 ans
- Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine, ou la durée réelle d'utilisation selon les cas.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances douteuses est enregistrée lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte. Les dépréciations sont estimées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les gains et pertes de change afférents aux opérations commerciales sont constatés respectivement dans les postes "Autres produits" et "Autres charges" du compte de résultat.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrits en comptabilité pour leur coût de revient d'origine.

Les cessions sont enregistrées selon la méthode "premier entré, premier sorti".



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Seules les moins-values latentes affectent l'exercice et sont comptabilisées sous la forme d'une provision pour dépréciation.

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsque :

- à la fin de la période concernée, l'entreprise a une obligation actuelle (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers, résultant d'évènements antérieurs,
- il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques futurs sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable.

L'évaluation des provisions est faite sur la base des coûts attendus par l'entreprise pour éteindre l'obligation, estimés à partir d'hypothèses retenues par l'entreprise, d'évaluations réalisées par ses conseils, éventuellement complétées par l'expérience de transactions similaires. Ces différentes estimations sont revues à chaque arrêté comptable.

Rémunération des administrateurs

Aucun administrateur n'a perçu de rémunération au cours de l'exercice.

Comptabilisation des dons reçus

Les dons affectés ou non affectés reçus dans le cadre de conventions de mécénat, sont comptabilisés en 754 lors de la notification de l'acte d'attribution par le mécène. La fraction d'une convention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice dans un compte « Produits comptabilisés d'avance ».

Subventions reçues

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative. La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice dans un compte « Produits comptabilisés d'avance ».

Fonds Dédiés

Lorsqu'une subvention d'exploitation ou une convention de mécénat inscrite au cours de l'exercice au compte de résultat dans les produits, n'a pu être utilisée en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris par l'organisme envers le tiers financeur est inscrit en charges sous la rubrique "engagements à réaliser sur ressources affectées" (sous compte 689) et au passif du bilan sous le compte 194 fonds dédiés sur subvention d'exploitation ou 195 fonds dédiés sur contribution autres organismes.

Les sommes inscrites sous la rubrique "fonds dédiés" sont reprises au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte 789 "report des ressources non utilisées des exercices antérieurs".

Les dépenses ont été réparties par projet géographique au moyen d'une comptabilité analytique élaborée grâce aux informations données par la directrice du fonds de dotation Davia Yaddaden.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les ressources ont été affectées par projet selon les conventions grâce à une comptabilité analytique.
Le montant des ressources utilisées durant l'année a été répartie par tiers financeur selon la quote part de financement versée par chacun sur l'ensemble des ressources versées pour chaque projet.

Contributions volontaires en nature

L'association fait appel à des bénévoles, notamment aux membres du conseil d'administration pour piloter l'ensemble des projets et se réunir au minimum une fois par an.

Le bénévolat a été valorisé dans les comptes pour 10 504 €. Ce montant prend en compte le nombre d'heures effectuées par les membres fondateurs au cours de l'année pour le fonctionnement de l'association et valorisées au coût horaire de 66 €.

Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier. Il n'a pas été conclu de contrat d'assurance en vue de financer les engagements de retraite. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision et leur montant est indiqué en annexe s'il est significatif.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport	17 779					17 779
Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 063		1 258			3 321
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19 842		1 258			21 100
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	19 842		1 258			21 100



Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport	217	3 556		3 773
Matériel de bureau, mobilier	476	778		1 254
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	693	4 334		5 027
TOTAL	693	4 334		5 027



Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	160 000	160 000	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	70 000	70 000	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	2 000	2 000		
Charges constatées d'avance	7 041	7 041		
TOTAL DES CREANCES		239 041	239 041	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	91	91		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	51 059	51 059		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	1 625	1 625		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 429	10 429		
	Impôts sur les bénéfices	324	324		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	172	172		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	355	355		
	Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	50 000	50 000			
TOTAL DES DETTES		114 056	114 056		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros

	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	41 269	355 365			396 634
Excédent ou déficit de l'exercice	355 365	(355 365)	87 993		87 993
Situation nette	396 634		87 993		484 627
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Fonds dédiés des fondations abritées					
TOTAL	396 634		87 993		484 627



Variation des Fonds Dédiés

Etat exprimé en euros

	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2023	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Subvention DREEDS Haut de France	35 900		35 900				
Subvention région Haut de France		70 000	25 683			44 317	
Subv. DREETS PACA	78 220		78 220				
Contributions financières d'autres org.							
Fonds OUREA Transatlantique		10 000	3 669			6 331	
Pole Emploi	19 555		19 555				
Klesia Carcept		80 000	29 352			50 648	
Fondation Sisley d'Ornano		7 500	3 825			3 675	
Fonadtion ENGIE		25 000	12 751			12 249	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	133 675	192 500	208 954			117 221	



Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2023	31/12/2022
Dons en nature		
Prestations en nature AICC Global - Coaching solidaire	9 625	
Bénévolat Personnel bénévolat	10 504	10 504
	10 504	10 504
Total	20 129	10 504
Répartition par nature de charges	31/12/2023	31/12/2022
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations Coaching solidaire	9 625	
Personnel bénévole Personnel bénévole	10 504	10 504
	10 504	10 504
Total	20 129	10 504



Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Produits à recevoir		72 578
Autres créances		72 578
<i>Etat - subvention à recevoir</i>	70 000	
<i>Divers - produits à recevoir</i>	2 000	
<i>Intérêts courus à recevoir</i>	578	



Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Charges à payer		11 094
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		91
<i>Agios à payer</i>	91	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 505
<i>Fourn. - fact. non parvenues</i>	7 505	
Dettes fiscales et sociales		3 498
<i>Dettes prov. p/congés à payer</i>	1 625	
<i>Charges soc. s/congés à payer</i>	466	
<i>Formation continue</i>	1 406	



Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			167 221
Fonds dédiés		117 221	
Mécénat FNTF	01/01/2024 31/12/2025	50 000	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			167 221



Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		7 041	7 041
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			7 041

